



Conditions générales de vente

1. Le jour prévu de votre arrivée :

L'emplacement de camping sera disponible à partir de 13h45 et l'hébergement locatif à partir de 15 h en juillet et août ou à partir de 16h aux autres périodes.

2. Prévenez- nous de tout retard :

Sinon la direction du camping pourra disposer de l'emplacement ou du locatif et l'acompte restera acquis au camping.

3. L'emplacement ou l'hébergement locatif sera déterminé par le camping :

Le jour de l'arrivée. Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou locatif.

4. La location de votre emplacement ou de votre hébergement ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location, accompagné d'un acompte. Les modes de paiements acceptés sont : mandat postal, chèque ou carte bancaire, chèque vacance, espèce.

5. Conditions de paiement :

Pour les hébergements locatifs :

Dès réception de votre contrat de location et de votre acompte, nous vous enverrons, dans la mesure des places disponibles, une confirmation.

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées sera demandé.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation. La totalité de votre facture devra être réglé 30 jours avant votre date d'arrivée au camping, passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation seront appliquées.

Pour les emplacements :

Dès réception de votre contrat de location et de votre acompte, nous vous enverrons, dans la mesure des places disponibles, une confirmation.

Pour les réservations effectuées sur la réservation en ligne de notre site Internet, nous vous demandons un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées. Pour celles effectuées par téléphone ou courrier, nous vous demandons un forfait de 40€ d'acompte.

Le solde de votre facture devra être réglé au plus tard la veille de votre départ du camping.

6. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat :

En camping, il sera facturé le tarif en vigueur sur le terrain par journée réservée. En hébergement locatif, aucun remboursement ne sera effectué.

7. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour :

Sans souscription à l'assurance annulation, nous retenons la date de votre courrier recommandé :

Plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, nous remboursons l'intégralité de votre acompte.

Moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue : 100% du montant du séjour sera conservé par le camping.

Pour les locations d'hébergements, nous vous conseillons vivement de prendre l'assurance annulation et interruption de séjour (voir les conditions sur notre site Internet).

8. Le jour de votre départ :

L'emplacement devra être libre à 12h au plus tard.

Pour tout départ après 12 heures, une nuit supplémentaire sera facturée.

Le mobil home sera libéré à 10h au plus tard.

9. Il appartient au campeur d'avoir sa propre assurance :

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

10. La location est faite à titre strictement personnel :

Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer ou céder sa location sans le consentement écrit de la Direction du camping.

11. Caution :

Pour les hébergements locatifs une caution de 160€ sera demandée en début de séjour. Cette caution inclut le bris du matériel et la détérioration du matériel, en cas d'habitat malpropre un forfait de 60 euros pour frais de ménage sera retenu. La caution vous sera restituée le jour de votre départ.

12. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.